



RAPPORT ANNUEL 2017

HITECHPROS

Société anonyme au capital de 657 391,20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge

440 280 162 RCS Nanterre



SOMMAIRE

- 1. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
 - 1.1 Rapport général sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
 - 1.2 Rapport spécial sur les conventions réglementées

- 2. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017**
 - 2.1 Bilan
 - 2.2 Comptes de Résultat
 - 2.3 Annexes

- 3. RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

SA HITECHPROS

Société anonyme au capital de 657 391.20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle
92120 MONTROUGE
440 280 162 RCS Nanterre

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2017

R.Z. AUDIT

*17, rue Ferdinand Fabre
75015 PARIS*

**Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Paris**

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HITECHPROS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SA HITECHPROS
Exercice clos
Le 31 décembre 2017

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 avril 2018

Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT



Denis ZAGO
Mandataire social



Elodie DOMEIZEL
Responsable technique
Associée - Mandataire social

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Conventions de prestations de services avec la société HITECHLIBERTY**

Personnes concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR : Président du conseil d'administration de votre société et Gérant de la société HITECHLIBERTY.

Objet de la convention

Votre société a mis des moyens administratifs à la disposition de la société HITECHLIBERTY dans le cadre de son fonctionnement courant : mise à disposition de personnel et domiciliation.

La rémunération perçue par votre société, au titre de cette prestation, s'est élevée à 2 400€ HT pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- **Convention de services avec AMBC INVEST**

Personne concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR : Président du conseil d'administration de votre société et Président d'AMBC INVEST.

Objet de la convention

Votre conseil d'administration, en date du 29 août 2012, a autorisé une convention de services entre votre société et la société AMBC INVEST. Au travers de cette convention, AMBC s'engage à :

Définir les orientations stratégiques de la politique commerciale et marketing de votre société ;

Définir la politique financière de votre société et l'optimisation de sa gestion ;

Définir la politique de développement, de pérennisation et de fidélisation des grands comptes clients de votre société.

La charge de l'exercice, au titre de cette convention, s'élève à 360 000 euros HT pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

• **Conventions de gestion de trésorerie avec la société HTP MANAGER**
Personnes concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR : Président du conseil d'administration de votre société et Président de la société HTP MANAGER.

Objet de la convention

Chaque partie s'engage à mettre à la disposition de l'autre ses excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

La créance de la société HTP MANAGER vis à vis de votre société s'élève au 31 décembre 2017 à 200 000 euros. Le profit pour votre société au titre de cette convention pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 s'élève à 1 455 euros.

Fait à Paris, le 17 avril 2018

Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT



Denis ZAGO
Mandataire social



Elodie DOMEIZEL
Responsable technique
Associée - Mandataire social

Comptes annuels

SA HITECHPROS

15/17 Bd du Général de Gaulle

92120 MONTROUGE

Exercice clos le : 31 décembre 2017

APE : 5829C

SIRET : 44028016200023



DBF AUDIT
13 PASSAGE DARTOIS BIDOT

Tél :0148830041

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Fax :0148839677

BILAN - ACTIF

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17		% de l'actif	Valeurs au 31/12/16	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles				1,72	1,93
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	39 458,43	38 518,75	939,68	968,33	
Fonds commercial (1)	217 155,00		217 155,00	217 155,00	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				0,79	0,75
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	449 456,38	349 673,96	99 782,42	84 382,89	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)				1,14	1,29
Participations	100 000,00		100 000,00	100 000,00	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts	6 041,92		6 041,92	8 541,76	
Autres immobilisations financières	38 074,00		38 074,00	37 553,71	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	850 185,73	388 192,71	461 993,02	3,64	448 601,69
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				35,74	46,90
Clients (3)	3 677 330,70		3 677 330,70	4 342 607,20	
Clients douteux, litigieux (3)		32 344,90	-32 344,90	-33 005,00	
Clients factures à établir (3)	19 649,30		19 649,30	17 136,00	
Autres créances (3)	866 080,01		866 080,01	982 546,17	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement				22,13	15,90
Actions propres					
Autres titres	2 807 754,33	2 066,19	2 805 688,14	1 799 831,03	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	4 764 413,39		4 764 413,39	3 662 294,71	32,35
Charges constatées d'avance (3)	114 588,15		114 588,15	101 097,79	0,89
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 249 815,88	34 411,09	12 215 404,79	96,36	10 872 507,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	13 100 001,61	422 603,80	12 677 397,81	100	11 321 109,59

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 657 391,20)	657 391,20	5,19	657 391,20	5,81
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 070 722,20	8,45	1 070 722,20	9,46
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,58		0,65
Réserve légale	73 043,44		73 043,44	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	854 577,01	6,74	528 349,38	4,67
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 130 881,95	16,81	1 723 183,93	15,22
SITUATION NETTE	4 786 615,80	37,76	4 052 690,15	35,80
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 786 615,80	37,76	4 052 690,15	35,80
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	338 436,00		322 471,00	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	338 436,00	2,67	322 471,00	2,85
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 272 928,13	17,93	734 958,21	6,49
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 191,55	0,21	56 494,06	0,50
Fournisseurs	3 207 498,73	25,30	3 783 750,66	33,42
Fournisseurs, factures non parvenues	583 170,63	4,60	510 628,50	4,51
Dettes fiscales et sociales	995 372,05	7,85	1 086 393,30	9,60
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	180 000,91	1,42	149 403,70	1,32
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	287 184,01	2,27	624 320,01	5,51
TOTAL DETTES	7 552 346,01	59,57	6 945 948,44	61,35
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	12 677 397,81	100	11 321 109,59	100

(1) Dont à plus d'un an

1 693 899,00

499 524,00

(1) Dont à moins d'un an

5 858 447,01

6 446 424,44

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services) dont à l'exportation : 764 677,66	20 009 708,40	100,00 3,82	18 404 461,78	100,00 1,57	1 605 246,62	8,72
Montant net du chiffre d'affaires	20 009 708,40	100,00	18 404 461,78	100,00	1 605 246,62	8,72
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 305,56	0,01	466,66		838,90	179,77
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	41 454,93	0,21	92 269,88	0,50	-50 814,95	-55,07
Autres produits	1 002,50	0,01	322,64		679,86	210,72
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	20 053 471,39	100,22	18 497 520,96	100,51	1 555 950,43	8,41
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	15 255 634,47	76,24	14 168 914,45	76,99	1 086 720,02	7,67
Impôts, taxes et versements assimilés	139 705,41	0,70	115 486,68	0,63	24 218,73	20,97
Salaires et traitements	964 834,89	4,82	983 391,58	5,34	-18 556,69	-1,89
Charges sociales	404 174,24	2,02	408 380,00	2,22	-4 205,76	-1,03
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort	30 689,59	0,15	42 200,00	0,23	-11 510,41	-27,28
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions	104 690,00	0,52	145 020,00	0,79	-40 330,00	-27,81
Autres charges	1,78		12 507,81	0,07	-12 506,03	-99,99
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	16 899 730,38	84,46	15 875 900,52	86,26	1 023 829,86	6,45
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 153 741,01	15,76	2 621 620,44	14,24	532 120,57	20,30
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 020,54	0,15	24 125,44	0,13	4 895,10	20,29
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	3 214,09	0,02	5 045,15	0,03	-1 831,06	-36,29
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	32 234,63	0,16	29 170,59	0,16	3 064,04	10,50
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 839,24	0,05	8 446,01	0,05	1 393,23	16,50
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	9 839,24	0,05	8 446,01	0,05	1 393,23	16,50
RÉSULTAT FINANCIER	22 395,39	0,11	20 724,58	0,11	1 670,81	8,06
RÉSULTAT COURANT avant impôts	3 176 136,40	15,87	2 642 345,02	14,36	533 791,38	20,20
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	33 700,00	0,17	90 966,19	0,45	-57 266,19	-62,95
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	88 725,00	0,44			88 725,00	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	122 425,00	0,61	90 966,19	0,49	31 458,81	34,58
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	363,00		645,00		-282,00	-43,72
Sur opérations en capital	37 484,45	0,19	99 428,28	0,54	-61 943,83	-62,30
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	37 847,45	0,19	100 073,28	0,54	-62 225,83	-62,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL	84 577,55	0,42	-9 107,09	-0,05	93 684,64	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 129 832,00	5,65	910 054,00	4,94	219 778,00	24,15
TOTAL DES PRODUITS	20 208 131,02	100,99	18 617 657,74	101,16	1 590 473,28	8,54
TOTAL DES CHARGES	18 077 249,07	90,34	16 894 473,81	91,80	1 182 775,26	7,00
Bénéfice ou Perte	2 130 881,95	10,65	1 723 183,93	9,36	407 698,02	23,66

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 12 677 397,81 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 130 881,95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

. Fonds de commerce : Il est inscrit à l'actif du bilan pour sa valeur d'acquisition.

. Logiciels : ils sont amortis linéairement sur 1 an à l'exception du site internet amorti sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans en linéaire
- Matériel informatique 2 en linéaire ou 3 ans en dégressif
- Mobilier de bureau 5 ans en linéaire
- Matériel de transport 4 ou 5 ans en linéaire

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée. Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les immobilisations acquises lors de la fusion ont été transcrites aux valeurs nettes comptables et les plans d'amortissements poursuivis.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire s'apprécie en fonction de la situation nette de la filiale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées pour leur valeur de souscription. Une provision est constatée si nécessaire pour réajuster le prix d'acquisition à leur valeur à la clôture.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges prud'homaux et commerciaux sont déterminées à partir des recommandations émanant des conseils en charge de ces dossiers et de l'appréciation du risque par le management.

Une provision est constatée lorsqu'une sortie de ressources est prévisible mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Evènements postérieurs

Aucun

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial de 217 155 € provient du rachat du fonds de commerce Hitechpros le 1^{er} Janvier 2002 à la société Businesslink (dénommée Hitechpros Staffing depuis le 15/04/05). Cette acquisition s'est accompagnée du transfert de 11 salariés entre les deux structures.

Etant donné les perspectives économiques de l'activité abonnements aux sites de Hitechpros, il n'y a pas lieu de constituer de provision pour déprécier ce fonds de commerce.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
BUSINESSLINK	217 155			217 155
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	217 155			217 155

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	255 439		1 175	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Instal. génée., agencts & aménagts divers		178 756		
		Matériel de transport		53 174		71 218
	Matériel de bureau & info., mobilier		185 929		11 152	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III	417 860		82 370	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		100 000			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		46 095		520	
		TOTAL IV	146 095		520	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			819 394		84 065	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établs, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			256 613	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			178 756	
		Matériel de transport		50 774	73 619	
	Mat.bureau, info., mob.			197 082		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III	50 774	449 456		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations			100 000		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières		2 500	44 116		
		TOTAL IV	2 500	144 116		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			53 274	850 186		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	37 316	1 203		38 519
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	135 507	8 759		144 267
	Matériel de transport	22 352	11 651	13 289	20 714
	Mat. bureau et informatique, mob.	175 618	9 076		184 693
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		333 477	29 486	13 289	349 674
TOTAL GENERAL		370 792	30 690	13 289	388 193

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Const. Terrains	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.								
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risque qui s'élevait au 31/12/2016 à 322 471€ concernait des litiges prud'homaux ainsi que commerciaux avec des sous-traitants. Des dotations complémentaires pour 104 690€ ainsi qu'une reprise de 88 725€ ont été passées en 2017. Le solde de la provision s'élève à 338 436€ au 31/12/2017.

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	322 471	104 690	88 725	338 436
TOTAL II		322 471	104 690	88 725	338 436
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	33 005		660	32 345
	Autres provisions pour dépréciation	5 280		3 214	2 066
TOTAL III		38 285		3 874	34 411
TOTAL GENERAL (I + II + III)		360 756	104 690	92 599	372 847
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		104 690	660	
	- financières			3 214	
	- exceptionnelles			88 725	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La SARL Hitechliberty a été créée le 1er Novembre 2005. Cette société dont l'activité est le portage salarial est filiale à 100% de Hitechpros. Les deux sociétés sont en intégration fiscale à compter du 1^{er} Janvier 2006. L'impôt sur les sociétés est réparti en fonction des résultats fiscaux individuels de chaque société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
HITECHLIBERTY - 15/17 bd du Général de Gaulle 92120 - 48520	100 000	155 586	100,00	6 379
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	6 042	2 500	3 542
	Autres immobilisations financières	38 074		38 074
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 696 980	3 659 354	37 626
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input style="width: 100px; height: 15px;" type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	660 682	660 682	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	202 558	202 558		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 839	2 839		
Charges constatées d'avance	114 588	114 588		
TOTAUX		4 721 764	4 642 522	79 242
Renvois (1)	Montant			
(2)	des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	2 500		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

INTÉGRATION FISCALE

La société Hitechpros est "tête de groupe" d'un groupe d'intégration fiscale constitué au 01/01/2006 prévu aux articles 223A et 223Q du CGI. La société est donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe envers le trésor.

Périmètre d'intégration :

- SA HITECHPROS (société mère)
- SARL HITECHLIBERTY

Le résultat fiscal de la société intégrée sera déterminée comme si celle-ci était imposée séparément, c'est à dire dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au périmètre d'intégration fiscale.

Il s'ensuit notamment que le déficit fiscal subi par la société intégrée au titre d'un exercice sera reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs.

La société intégrante est substituée pour l'imputation sur le montant de l'impôt sur les sociétés dont elle est redevable au titre de chaque exercice des crédits d'impôts dégagés par la société intégrée.

L'économie d'impôt qui résultera de l'application de ce régime de fiscalité de groupe sera, en principe, définitivement acquise à la société intégrante.

La situation dans le compte de résultat de la société de l'application de la convention d'intégration fiscale est une charge de 1 129 832€

La charges d'impôts sur les sociétés de la société, si elle ne faisait pas partie d'un groupe intégré fiscalement aurait été de 1 129 460€

1046302 - SA HITECHPROS
ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		100 000
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		100 000
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		2 880
Autres créances	202 266	292
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	202 266	3 172
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 200	119 981
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	31 200	119 981
Chiffre d'affaires		2 400
Produits		
Autres produits financiers	1 455	
Autres		
Autres achats et charges externes	360 000	914 179

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation est ultérieure à la clôture de l'exercice.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	114 588
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	114 588

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir en autres créances correspondent à des avoirs à recevoir pour 2559€ et à un remboursement à recevoir pour 280€

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	19 649
Autres créances	2 839
Disponibilités	324
TOTAL	22 813

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 643 478,00	0,40
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 643 478,00	0,40

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT <i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>		
Report à nouveau de l'exercice précédent		528 349
Résultat de l'exercice précédent		1 723 184
Prélèvements sur les réserves		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		2 251 533
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		1 396 956
Autres répartitions		
Report à nouveau		854 577
TOTAL DES AFFECTATIONS		2 251 533

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	657 391			657 391
Primes liées au capital social	1 070 722			1 070 722
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	73 043			73 043
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	528 349	326 228		854 577
Résultat de l'exercice	1 723 184	2 130 882	1 723 184	2 130 882
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	4 052 690	2 457 110	1 723 184	4 786 616

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	2 272 928	579 029	1 502 071	191 828
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 790 669	3 790 669		
Personnel & comptes rattachés		55 993	55 993		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		79 169	79 169		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	167 483	167 483		
	Taxe sur la valeur ajoutée	665 620	665 620		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	27 107	27 107		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		206 192	206 192		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		287 184	287 184		
TOTAUX		7 552 346	5 858 447	1 502 071	191 828
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	461 973			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Ils représentent la part des abonnements ou de prestations facturée relative à une période postérieure au 31/12/2017.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	287 184
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	287 184

CHARGES À PAYER

Les charges à payer en autres dettes se décomposent de la manière suivante :
- avoirs à établir : 172 153€

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	359
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	583 171
Dettes fiscales et sociales	102 967
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	172 153
TOTAL DES CHARGES À PAYER	858 650

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 23 924 €

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas significatif et n'a fait l'objet d'aucune provision.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	600					600
TOTAL (1)	600					600
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	600					600

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	23 460	23 460
Total	23 460	23 460

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée conformément à l'article R 123-198-1° du code de commerce.

LES EFFECTIFS

	31/12/2017	31/12/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	9,00	8,29
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	8,34	10,30
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Chiffre d'affaires	19 245 031	764 678	20 009 708
Chiffre d'affaires	19 245 031	764 678	20 009 708

Le chiffre d'affaires est reconnu hors taxes et après déduction des rabais, ristournes et remises accordées. Prestations d'assistance technique sous-traitées : les prestations sont facturées en fin de mois en fonction du rapport d'activité indiquant le nombre de jours effectués par le sous-traitant.

Ce rapport d'activité est signé par l'intervenant et le client. Un recouplement avec le nombre de jours facturés par le sous-traitant est effectué mensuellement.

Abonnements au site internet : les abonnements sont facturés et payables en début de la période d'abonnement. Ce chiffre d'affaires n'intègre que la quote-part correspondant à l'exercice. La part des abonnements postérieure à la clôture est enregistrée en « produits constatés d'avance ».

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 153 741	3 257 218	1 090 938	2 062 803
RÉSULTAT FINANCIER	22 395	31 740	10 580	11 815
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	84 578	84 941	28 314	56 264
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

HITECHPROS
Société anonyme au capital de 657 391,20 euros
Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge
440 280 162 RCS Nanterre

**RAPPORT DE GESTION
ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2018

Mesdames,
Messieurs,
Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués, conformément à la loi et aux statuts, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion et sur le gouvernement d'entreprise et présentation par le Conseil d'administration des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,*
- *Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,*
- *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - Quitus aux administrateurs, au Président directeur général et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé,*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - Fixation du dividende,*
- *Examen des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,*
- *Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Ebrahim Sammour,*
- *Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Denis Piroard,*
- *Constatation de l'arrivée du terme du mandat d'administrateur de Monsieur Laurent Derriano et décision de ne pas procéder à son remplacement,*
- *Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.*

Nous vous rappelons que le présent rapport, le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe ont été tenus à votre disposition dans les conditions de forme et de délais prévues par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 (Article L.232-1 II du Code de Commerce)

1.1.1 Evolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Nous vous rappelons que le business model de la Société s'organise autour de deux activités :

- a) Les abonnements au site, et
 - b) L'intermédiation du service Staffing.
-
- a) Le service abonnement, www.hitechpros.com met en relation les acteurs du secteur informatique : Directions des Systèmes d'Information (DSI), Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII), les Centres de Formation, les Informaticiens Indépendants et les Editeurs de Logiciels. Les sociétés abonnées peuvent se connecter sur le site pour consulter les annonces et déposer leurs propositions et demandes.
Cette activité représente 11 % du chiffre d'affaires.
 - b) Le service Staffing permet aux directeurs des systèmes d'information de trouver des ressources intellectuelles pour leurs besoins en prestation informatique. Les consultants Staffing présélectionnent les candidats pour présenter les meilleurs au client final.
Cette activité représente 88 % du chiffre d'affaires.

Chacune de ces activités puise sa solidité et sa légitimité dans l'autre. En effet, une augmentation du nombre d'acteurs ayant accès à la Bourse des Inter-Contrats a pour conséquence une meilleure réactivité et efficacité du service Hitechpros Staffing. De la même manière, une augmentation du nombre d'appels d'offres des directions informatiques est favorable aux SSII membres en recherche d'affaires nouvelles.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 20 009 708,40 € contre 18 404 461,78 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse significative et purement organique de 8,72 %.

La dynamique de croissance reste portée par l'offre 'Staffing' qui permet aux services Achat et Informatique des grands comptes de trouver des ressources pour leurs besoins en prestation intellectuelle.

L'activité d'origine de Hitechpros, le site internet, www.hitechpros.com, reste solide et stable et participe à la croissance du service 'Staffing'. Rappelons que cette offre BtoB, qui fonctionne par un système d'abonnements, est à destination des acteurs 'fournisseurs' de prestations intellectuelles informatiques (SSII-ESN, Informaticiens Indépendants, Centres de Formation, Editeurs de Logiciels) et leur permet notamment de développer leur business et diminuer leur taux d'inter-contrats.

HITECHPROS exerce son activité sur le marché des logiciels et services informatiques estimé à près de 52 milliards d'euros par le Syntec.

1.1.2 Progrès réalisés – difficultés rencontrées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017

Durant l'exercice 2017, la Société a continué sa démarche commerciale active en présentant ses services et les avantages de son fonctionnement à de nouveaux clients et en étendant son activité, chez les clients existants, sur l'ensemble des départements informatiques. Ces efforts ont été récompensés par le maintien de la croissance du chiffre d'affaires et une amélioration de la rentabilité.

1.1.3 Autres événements importants survenus au cours de l'exercice 2017

Opération indirecte sur le capital :

Il est rappelé que la société HITECHPROS est détenue par la société HTP MANAGER à hauteur de 84,91% de son capital et 91,7% de ses droits de vote.

Par suite d'une opération de LBO réalisée le 30 août 2017, les associés de HTP MANAGER ont constitué une holding de reprise (la société PHENICIE¹) qui a acquis et s'est vue apporter l'intégralité des actions HTP MANAGER détenues par ses associés.

Au résultat de ces opérations de cessions et d'apports, la société HITECHPROS :

- continue d'être détenue à hauteur de 84,91% en capital et 91,7% en droits de vote par HTP MANAGER,
- le contrôle de la société HTP MANAGER a été transféré à PHENICIE qui en détient 100% du capital étant précisé que le contrôle de PHENICIE est demeuré entre les mains d'AMBC INVEST, holding de M. Sammour.

L'opération ainsi réalisée a eu pour seules conséquences :

- d'« intercaler » une nouvelle société – à savoir PHENICIE – entre HTP MANAGER et ses associés (opération de reclassement) sans modifier le contrôle *in fine* de HTP MANAGER et donc d'HITECHPROS ;
- d'accroître le contrôle indirect d'AMBC INVEST, elle-même contrôlée par Mr Sammour, dans HITECHPROS.

Le franchissement en hausse, par la société PHENICIE, des seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société HITECHPROS a donné lieu à publication par l'AMF d'une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société HITECHPROS (décision D&I 217C1448 du 4 juillet 2017).

Il est enfin précisé que la société HITECHPROS a été informée par PHENICIE du fait que cette dernière envisage de procéder à la fusion-absorption de sa filiale à 100% HTP MANAGER, opération qui n'aurait aucun impact sur le contrôle *in fine* de la société HITECHPROS.

Direction générale et composition du Conseil d'administration :

Aucune modification dans la direction et la composition du Conseil d'administration n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

¹ PHENICIE : SAS dont le siège social est situé 15-17 bd du Général de Gaulle, 92120 Montrouge, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°830 246 708.

1.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4 du Code de commerce, que la Société, étant donné son business model et le marché sur lequel elle intervient, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers. Le ralentissement de l'économie et notamment du marché informatique constituent le principal risque auquel la Société doit faire face. La situation financière est particulièrement saine.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, le 1^{er}, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs ont représenté respectivement 6 %, 15 % et 23 % des achats de sous-traitance.

La Société n'est pas dépendante d'un client ou d'un groupe de clients puisque sur l'exercice 2017, le 1^{er}, les 5 premiers et les 10 premiers clients ont représenté respectivement 7 %, 27 % et 42 % du chiffre d'affaires total.

1.3 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi (Articles L.232-1 II du Code de Commerce)

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi.

1.4 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir (Articles L.232-1 II du Code de Commerce)

En 2017, la Société a poursuivi sa croissance à un rythme élevé puisque le chiffre d'affaires a progressé de près de 9 % au titre de cet exercice.

La Société a également réussi en 2017 à améliorer sa très bonne rentabilité opérationnelle en parallèle de cette hausse du chiffre d'affaires : le résultat d'exploitation a ainsi progressé de plus de 20 % entre 2016 et 2017. La rentabilité opérationnelle atteint un niveau record à près de 16 % du chiffre d'affaires. La rentabilité nette quant à elle représente près de 11 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2017.

1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, les soldes des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients se décomposent comme suit :

	Article D.441.-1° : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D.441.-1° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					437					328
Montant total des factures concernées TTC	1 675 045 €	941 722 €	591 156 €		3 207 923 €	2 040 569 €	1 221 345 €	157 602 €	257 813 €	3 677 329 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	9%	5%	3%		29%					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						8%	5%	1%	1%	21%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées.										
Nombre des factures exclues	123					5				
Montant total des factures exclues TTC	583 171 €					19 649 €				
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45 jours fin de mois -					Délais contractuels : 45 jours fin de mois				

1.6 Analyse de l'évolution des affaires - Informations financières et non financières

Conformément aux articles L. 225-100-1 du Code commerce, nous devons vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment à la section II ci-après.

1.7 Activités en matière de recherche et de développement (Articles L.232-1 II du Code de Commerce)

Néant.

1.8 Activités polluantes ou à risques (Article L.225-102-2 du Code de Commerce)

Néant.

II. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS 2017 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons maintenant d'examiner les comptes annuels retraçant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes qui sont soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité, de telle sorte que l'énonciation des résultats vous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

2.1 Compte de résultat

La Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 20 009 708,40 euros contre 18 404 461,78 euros l'exercice précédent, représentant une augmentation de 8,72 %.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 20 053 471,39 euros contre 18 497 520,96 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 16 899 730,38 euros contre 15 875 900,52 euros l'exercice précédent, en hausse de 6,45 %.

L'effectif moyen est passé à 17 personnes en 2017 contre 19 en 2016.

Le résultat d'exploitation enregistre une très forte amélioration puisqu'il s'établit à 3 153 741,01 euros contre 2 621 620,44 euros l'exercice précédent, en hausse de 20,30 %.

Après prise en compte du résultat financier qui s'élève à 22 395,39 euros (contre 20 724,58 euros l'exercice précédent) et du résultat exceptionnel 84 577,55 euros (contre un résultat négatif de 9 107,09 euros l'exercice précédent) et d'un impôt sur les sociétés de 1 129 832 euros, le résultat de **l'exercice se solde par un bénéfice de 2 130 881,95 euros**, en forte progression de 23,66 % par rapport au bénéfice 2016 qui s'établissait à 1 723 183,93 euros.

La société poursuit sa stratégie de maîtrise des coûts et a réussi à porter son chiffre d'affaires à un niveau record tout en améliorant sa marge d'exploitation qui atteint 15,8 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2017 (contre, pour rappel, 14,2 % en 2016 et 12,4 % en 2015).

Par conséquent, la rentabilité nette affiche également un taux fort à 10,6 % du chiffre d'affaires (contre, pour rappel, 9,4 % en 2016 et 8,4 % en 2015).

2.2 Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 218 094,68 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 99 782,42 euros.

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2017 à la somme de 144 115,92 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

Le total de l'actif immobilisé s'élève donc à la somme de 461 993,02 euros au 31 décembre 2017.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 12 215 404,79 euros comprenant principalement :

- des créances clients et comptes rattachés pour 3 664 635,10 €(contre 4 326 738,20 € pour 2016) ;
- d'autres créances pour 866 080,01 €;
- une trésorerie de 7 570 101,53 euros (comprenant elle-même : des valeurs mobilières de placement pour 2 805 688,14 € et des disponibilités pour 4 764 413,39 €) contre 5 462 125,74 €pour 2016 ;
- des charges constatées d'avance pour 114 588,15 euros.

Passif

Le capital social s'élève à 657 391,20 euros et la réserve légale est demeurée inchangée à 73 043,44 euros.

Le montant du poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est également resté inchangé à 1 070 722,20 euros au 31 décembre 2017.

Le compte de report à nouveau est créditeur à hauteur de 854 577,01 euros.

Avec un résultat positif de 2 130 881,95 euros, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 4 786 615,80 euros au 31 décembre 2017.

La provision pour risque est passée de 322 471 euros au 31 décembre 2016 à 338 436 euros au 31 décembre 2017.

Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste Dettes s'élève à la somme totale de 7 552 346,01 euros (contre 6 945 948,44 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunts bancaires pour :	2 272 928,13 €(contre 734 958,21 pour 2016)
- d'avances et acomptes reçus sur commandes en cours :	26 191,55 €
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	3 790 669,36 €(contre 4 294 379,16 €pour 2016)
- de dettes fiscales et sociales pour :	995 372,05 €
- de produits constatés d'avance pour :	287 184,01 €
- d'autres dettes pour :	180 000,91 €

Le total du bilan au 31 décembre 2017 ressort donc à la somme de 12 677 397,81 euros, contre 11 321 109,59 euros au 31 décembre 2016.

2.3 Montant des charges et dépenses non déductibles (articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts)

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous indiquons que le montant des dépenses ou charges non déductibles fiscalement en vertu de l'article 39-4 du Code Général des impôts s'élève à :

- 0 € au titre des dépenses somptuaires,
- 113 063 € au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles.

2.4 Proposition d'affectation du résultat

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2017, le montant du capital s'élevait à 657 391,20 euros. Le montant de la réserve légale s'élève à 73 043,44 euros. En conséquence, cette dernière est intégralement dotée.

Le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 2 130 881,95 euros et le report à nouveau bénéficiaire s'élevant à 854 577,01 euros, il convient de constater que le bénéfice distribuable est de 2 985 458,96 euros.

Il vous est proposé de verser, à titre de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la somme de 1,25 euro par action, soit un montant global de 2 054 347,50 euros et d'affecter le solde, soit 76 534,45 euros au compte de report à nouveau qui passera après cette affectation de 854 577,01 euros à 931 111,46 euros.

Le versement de ce dividende serait réalisé le 30 septembre 2018 au plus tard.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le montant total du dividende est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Avant affectation, les capitaux propres de la Société s'établissent à 4 786 615,80 euros pour un capital social de 657 391,20 euros au 31 décembre 2017.

Compte tenu de l'affectation proposée, les capitaux propres de la Société s'établiraient, après dividende, à 2 732 268,30 euros, pour un capital social de 657 391,20 euros.

2.5 Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Nombre d'actions composant le capital</i>	<i>Dividende par action (euros)</i>
31/12/2016	1 643 478	0,85 euro
31/12/2015	1 643 478	0,75 euro
31/12/2014	1 643 478	0,65 euro

2.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

III. CONVENTIONS

3.1 Conventions réglementées

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

IV. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (art. L. 225-37 al. 6 et L. 225-37-4 du Code de commerce)

4.1 Modalité d'exercice de la Direction générale

Nous vous rappelons que la Société est dirigée par Monsieur Ebrahim Sammour en qualité de Président Directeur Général depuis le 14 novembre 2014, date à laquelle le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

La durée des fonctions du Président Directeur général correspond à la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à tenir en 2018.

En conséquence, et comme précisé ci-après, les fonctions de Président Directeur général de Monsieur Ebrahim Sammour arrivent à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée générale.

Un Conseil d'administration sera appelé à se tenir après la prochaine Assemblée générale afin de statuer sur le renouvellement des fonctions du Président du Conseil d'administration, du Directeur général et sur le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

4.2 Mandat des administrateurs – Liste des fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société

4.2.1 Mandats des administrateurs

Nous vous rappelons que le Conseil d'administration de la Société est actuellement composé des administrateurs suivants dont les mandats arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée générale, à l'exception de Thierry Marin dont le mandat arrive à échéance une année plus tard :

- Monsieur Ebrahim Sammour
- Monsieur Denis Piroard
- Monsieur Thierry Marin
- Monsieur Laurent Derriano

En conséquence, il vous est proposé :

- de décider le renouvellement des mandats d'administrateurs de Messieurs Sammour et Piroard pour une durée de 6 ans qui prendrait fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et se tenant au cours de l'année 2024,
- de constater que le mandat de Monsieur Laurent Derriano est arrivé à expiration et qu'il n'y a pas lieu de procéder à son remplacement.

Ainsi, le Conseil d'administration sera composé de 3 membres :

- Monsieur Ebrahim Sammour
- Monsieur Denis Piroard
- Monsieur Thierry Marin.

4.2.2 Liste des fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

Nom	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction exercée au sein de la Société	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Ebrahim Sammour	14/12/2007 en tant qu'administrateur et le 14/11/2014 en tant que Président directeur général	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017 Idem	Administrateur Nommé PDG à compter du 14/11/2014	– Président de HTP Manager – Président de AMBC Invest – Co-gérant de Hitechliberty
Denis Piroard	23/10/2006	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur	Gérant de DPA
Thierry Marin	06/06/2013	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2018	Administrateur	Gérant SCI La Malouine, Boulogne
Laurent Derriano	27/02/2015	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur	

4.3 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice clos, aucune nouvelle convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs, l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre Société, et
- d'autre part, une filiale de la Société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

4.4 Commissaire aux comptes

Nous vous précisons que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, nommés lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2014 pour une durée de six exercices, ne sont pas arrivés à expiration.

4.5. Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Au présent rapport est annexée, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 3° du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

5.1 Composition du capital social

A la date des présentes, le capital social s'élève à 657 391,20 euros divisé en 1 643 478 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune.

5.2 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
HTP MANAGER* (SAS, 15/17 boulevard du général de Gaulle – 92120 Montrouge, 513 000 448 RCS Nanterre)	1 395 537	84,91 %	91,7 %

**comme expliqué à la section 1.1.3 du présent rapport, le capital de HTP MANAGER est désormais détenu à 100 % par la société PHENICIE (SAS dont le siège social est situé 15-17 bd du Général de Gaulle, 92120 Montrouge, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 830 246 708), elle-même détenue à 93,34 % par AMBC INVEST (holding personnelle de Monsieur Sammour immatriculée au RCS d'Evry sous le n° 749 904 611).*

5.3 Autocontrôle

La Société ne détient plus aucune action en autocontrôle depuis la décision du Conseil d'administration en date du 28 février 2014.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS – SUCCURSALES EXISTANTES – PRETS A MOINS DE DEUX ANS

6.1 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par la Société, y compris les sociétés étrangères

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la Société détient 100 % du capital de la société HITECHLIBERTY (société à responsabilité limitée immatriculée sous le numéro 485 209 266 RCS Nanterre).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 041 981,66 euros et un résultat de 6 378,52 euros.

HITECHLIBERTY exerce sur le secteur du portage salarial. Cette société propose à ses 'salariés' de transformer leurs honoraires en salaire afin qu'ils aient la liberté dans le choix de leurs missions et leurs tarifs mais qu'ils puissent également se reposer sur une structure solide pour produire leurs fiches de paie et effectuer les démarches nécessaires auprès des diverses institutions de collecte des charges.

HITECHLIBERTY travaille également pour HITECHPROS et peut lui fournir des ressources pour mener à bien les missions de ses clients.

Le chiffre d'affaires a diminué de 20 % entre 2016 et 2017 en raison de la diminution du nombre de salariés portés.

Cette société ne détient aucune participation dans la Société.

6.2 Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France - prises de contrôle de telles Sociétés (articles L. 223-6 et L. 247-1 du code de commerce)

Néant.

6.3 Succursales existantes (article L. 232-1, II, du code de commerce)

Néant.

6.4 Prêts à moins de 2 ans consentis par la Société à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant (L.511-6 3 bis al 2., art. R511-2-1-1 et R 511-2-1-2)

Néant (sous réserve des conventions réglementées mentionnées au présent rapport).

6.5 Informations sur les participations croisées - Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régularisation desdites participations

Néant.

VII. PARTICIPATION DES SALARIES

7.1 Participation des salariés via un PEE

Au 31 décembre 2017, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

7.2 Options de souscription/d'achat d'actions – Attribution gratuite d'actions

Néant – la Société ne dispose d'aucune autorisation en cours ; de plus, aucune option ou action issue d'une attribution gratuite n'est en circulation.

VIII. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de la Société au cours de l'exercice clos :

- la Société n'a pas, au cours de l'exercice 2017, procédé à des rachats d'actions dans le cadre des articles L. 225-208, L. 225-209, L. 225-209-2, L. 228-12 et L. 228-12-1 du Code de commerce.

IX. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS

Depuis, le 1^{er} janvier 2017, 87 772 titres ont été échangés.

Le titre qui cotait 12,35 euros au début de l'exercice est passé à 18 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 12,35 euros les 2 et 3 janvier 2017 et le cours le plus haut à 19,85 euros le 21 novembre 2017.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2017 ressortait à 29 582 604 euros.

X. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.

Aucune opération des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article 1. 621-18-2 du code monétaire et financier n'est intervenue sur les titres de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Il est néanmoins rappelé que des opérations sont intervenues sur les titres HTP MANAGER, société contrôlante, comme expliqué à la section 1.1.3 du présent rapport.

* *

*

Le Conseil d'administration

ANNEXE A : Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous fait apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	657 391	657 391	657 391	657 391	730 434
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	1 643 478	1 643 478	1 643 478	1 643 478	1 826 086
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	20 009 708	18 404 462	16 694 024	13 119 086	11 521 332
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	3 303 494	2 757 813	2 270 837	1 705 540	1 559 337
- Impôts sur les bénéfices	1 129 832	910 054	721 270	569 975	541 041
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	2 130 882	1 723 184	1 402 651	1 076 196	1 007 763
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	42 780	124 575	146 916	59 369	10 532
- Résultat distribué (D)		1 396 956	1 232 609	1 068 261	657 391
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	2,01	1,68	1,38	1,04	0,85
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1,32	1,12	0,94	0,69	0,56
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	1,30	1,05	0,85	0,65	0,55
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		0,85	0,75	0,65	0,40
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	17	19	19	20	19
- Montant de la masse salariale de l'exercice	964 835	983 392	1 134 499	1 262 142	1 312 476

ANNEXE B : Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

Date de l'assemblée ayant conféré l'autorisation ou la délégation	Objet	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
Néant			